



Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de certification ANSSI-CC-SITE-2024/12

Akquinet Hamburg

Paris, le 18 Décembre 2024

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Vincent STRUBEL

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Ce rapport est destiné à fournir aux commanditaires un document leur permettant d'attester du niveau de sécurité offert par le site dans les restrictions d'usage définies dans ce même rapport. Les résultats de cette évaluation de site peuvent ainsi être réutilisés par les développeurs de produits qui utilisent ce site dans le cycle de vie de leur produit. Dans tous les cas le rapport devra être utilisé conjointement avec la cible de sécurité du site.

La certification ne constitue pas en soi une recommandation de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information Centre de certification 51, boulevard de la Tour Maubourg 75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.



Référence du rapport de certification

ANSSI-CC-SITE-2024/12

Nom du site

Akquinet Hamburg

Adresse du site

Ulzburger Strasse 201, 22850 Norderstedt, Hamburg, Allemagne

Critère d'évaluation et version

Critères Communs version 3.1 révision 5

Tâches génériques liées aux critères d'assurance ALC

ALC_CMC.5 ALC_CMS.5 ALC_DVS.2

Commanditaire

NXP SEMICONDUCTORS GERMANY GMBH

Beiersdorfstrasse 12, 22529 Hamburg, Allemagne

Centre d'évaluation

SERMA SAFETY & SECURITY

14 rue Galilée, CS 10071, 33608 Pessac Cedex, France



PREFACE

La certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information est régie par le décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié. Ce décret indique que :

- l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information élabore les rapports de certification. Ces rapports précisent les caractéristiques des objectifs de sécurité proposés. Ils peuvent comporter tout avertissement que ses rédacteurs estiment utile de mentionner pour des raisons de sécurité. Ils sont, au choix des commanditaires, communiqués ou non à des tiers ou rendus publics (article 7);
- les certificats délivrés par le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information attestent que l'exemplaire des produits ou systèmes soumis à évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées. Ils attestent également que les évaluations ont été conduites conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises (article 8).

La certification de site constitue un sous-ensemble des travaux requis pour une certification de produit.

Les procédures de certification sont disponibles sur le site Internet cyber.gouv.fr.



TABLE DES MATIERES

1	Le p	Le projet6			
	1.1	Identific	ration du site	6	
	1.2	Étapes c	du cycle de vie	6	
	1.3	Périmèti	re de l'évaluation	6	
2 L'évaluation		/aluation	1	7	
	2.1	2.1 Référentiels d'évaluation			
	2.2	.2 Travaux d'évaluation			
3	La c	La certification8			
		3.1 Conclusion			
	3.2	Restricti	ons d'usage	8	
ANNEXE A.		XE A.	Références documentaires du site évalué	9	
ANNEXE B.		XE B.	Références liées à la certification	0	



1 Le projet

1.1 <u>Identification du site</u>

Les éléments constitutifs du site sont identifiés dans la liste de configuration [CONF].

Le site évalué est le suivant :

Akquinet Hamburg

Ulzburger Strasse 201, 22850 Norderstedt, Hamburg, Allemagne

1.2 <u>Étapes du cycle de vie</u>

Le site de production identifié au paragraphe 1.1 est un data center géré par la société AKQUINET et utilisé par NXP SEMICONDUCTORS. Ce dernier y a installé des serveurs contenus dans une zone réservée et dédiée uniquement à NXP, appelée Secure Cage. La gestion de cette cage est réalisée à distance par NXP SEMICONDUCTORS.

Cette certification porte sur l'activité d'hébergement de données liées au développement d'un produit à la phase 7 (comme défini dans le profil de protection [PP0084]).

1.3 <u>Périmètre de l'évaluation</u>

Conformément à la cible de sécurité du site [SST], le certificat porte sur le site identifié dans le chapitre 1.1 et couvre les activités listées dans le chapitre 1.2.



2 L'évaluation

2.1 Référentiels d'évaluation

L'évaluation a été menée conformément aux **Critères Communs version 3.1 révision 5** [CC], à la méthodologie d'évaluation définie dans le manuel [CEM], à [SITE_CER], et en conformité avec [MSSR].

Les travaux d'évaluation ont été réalisés conformément à [NOTE02]. Cet audit est valide jusqu'au 7 février 2027.

2.2 Travaux d'évaluation

Le rapport technique d'évaluation du site [RTE], remis à l'ANSSI le jour de sa finalisation par le CESTI (voir date en bibliographie), détaille les travaux menés par le centre d'évaluation et atteste que toutes les tâches d'évaluation des classes ALC et AST sont à « **réussite** ».



3 La certification

3.1 Conclusion

L'évaluation a été conduite conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises pour un centre d'évaluation agréé. L'ensemble des travaux d'évaluation réalisés permet la délivrance d'un certificat conformément au décret 2002-535.

Ce certificat atteste que le site « Akquinet Hamburg » soumis à l'évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées dans sa cible de sécurité [SST] pour les tâches génériques¹ des composants d'assurance ALC_CMC.5, ALC_CMS.5 et ALC_DVS.2.

Toutes les exigences de [MSSR] sont satisfaites.

Ce site, pour les composants d'assurance cités ci-dessus, est donc adapté pour les certifications de produits visant un niveau d'assurance jusqu'à EAL6. Ce niveau comprend les exigences classiquement requises pour les produits de type microcircuits du domaine « cartes à puces et dispositifs similaires » pouvant faire l'objet d'une reconnaissance selon les accords [SOG-IS]² et [CCRA]³.

3.2 Restrictions d'usage

Ce certificat porte sur le site spécifié au chapitre 1.1 du présent rapport de certification.

Les utilisateurs de ce site doivent analyser la cohérence de ce présent certificat avec les exigences de développement de leur produit et notamment s'assurer du respect des hypothèses, telles que spécifiées dans la cible de sécurité du site [SST].

³ Reconnaissance jusqu'au niveau EAL2 dans le cadre de cet accord.



-

¹ Des tâches génériques sont des tâches qui peuvent s'effectuer indépendamment d'un produit particulier tel qu'identifié dans [AIS38].

² Reconnaissance jusqu'au niveau EAL7 dans le cadre de cet accord.

ANNEXE A. Références documentaires du site évalué

[SST]	Cible de sécurité du site de référence pour l'évaluation : - Site Security Target - Akquinet Hamburg, référence NXPOMS-1719007347-3816, version 2.4, 6 juin 2024.
[RTE]	 Rapport technique d'évaluation : Evaluation Technical Report Site_AKQ-2024 Site Certification project, référence Site_AKQ-2024_ETR_V1.0, version 1.0, 23 septembre 2024. Rapport de réutilisation : Site Technical Audit Report Akquinet Hamburg, référence Site_AKQ-2024_STAR_V1.0, version 1.0, 23 septembre 2024.
[CONF]	Liste de configuration du site : - Data Center Akquinet Hamburg Configuration List, version 2.8, 24 juin 2024.



ANNEXE B. Références liées à la certification

Décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information. [CER-P-01] Certification critères communs de la sécurité offerte par les produits, les systèmes des technologies de l'information, les sites ou les profils de protection, référence ANSSI-CC-CER-P-01, version 5.0. [CC] Common Criteria for Information Technology Security Evaluation, avril 2017, version 3.1, révision 5: Part 1: Introduction and general model, référence CCMB-2017-04-001; Part 2: Security functional components, référence CCMB-2017-04-002; Part 3: Security assurance components, référence CCMB-2017-04-003. [CEM] Common Methodology for Information Technology Security Evaluation: Evaluation Methodology, avril 2017, version 3.1, révision 5, référence CCMB-2017-04-004. [CCRA] Arrangement on the Recognition of Common Criteria Certificates in the field of Information Technology Security, 2 juillet 2014. [SOG-IS] Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee. Joint Interpretation Library - Minimum Site Security Requirements, version 3.1, [MSSR] décembre 2023. [SITE_CER] Site Certification, version 1.0, révision 1, Octobre 2007, référence CCDB-2007-11-001, BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik). [NOTE02] Note d'application : Visite de l'environnement de développement, ANSSI-CC-NOTE-02, version 6.0, 16 avril 2021. [PP0084] Protection Profile, Security IC Platform Protection Profile with Augmentation Packages, version 1.0, 13 janvier 2014. Certifié par le BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik) sous la référence BSI-PP-0084-2014.

